



**Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision
du budget fédéral 2022**

Par : Comptables professionnels agréés du Canada

Août 2021

Recommandations de CPA Canada

Le gouvernement fédéral devrait :

- 1) adopter une cible et un cadre budgétaire, y compris une série d'indicateurs, pour s'attaquer au déficit et à la dette;
- 2) s'engager à réaliser un examen exhaustif des dépenses, qui serait assorti d'objectifs d'économies annuelles pour toutes les entités du secteur public;
- 3) accorder la priorité à l'élaboration d'un plan de transition vers la carboneutralité, secteur par secteur;
- 4) accroître le financement de la recherche et du développement d'énergies propres et soutenir ces investissements à l'aide de mesures stratégiques axées sur la demande;
- 5) améliorer l'efficacité de la réglementation en ayant davantage recours aux bacs à sable réglementaires, à une réglementation flexible et à l'harmonisation des règlements;
- 6) maintenir le cap vers l'augmentation des cibles d'immigration et ajuster son régime d'immigration économique afin de répondre aux besoins du marché du travail à tous les niveaux de compétence;
- 7) suivre une approche fondée sur des principes en matière de politiques et d'administration fiscales;
- 8) inclure dans son plan de croissance à long terme la refonte du système fiscal;
- 9) continuer à investir dans la lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal abusif;
- 10) envisager la mise en place d'un programme de dénonciation pour lutter contre le blanchiment d'argent, comme celui qui a été instauré aux États-Unis, lequel a été bonifié en 2021 et offre aux dénonciateurs une protection et des récompenses.

Introduction

Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) est heureuse de présenter ses recommandations pour le budget de 2022. Forte de plus de 220 000 membres au Canada et à l'étranger, CPA Canada est l'une des plus grandes organisations comptables nationales au monde. CPA Canada a notamment pour mission d'agir dans l'intérêt public et de contribuer au développement économique et social.

L'économie canadienne se relève de la pandémie qui l'a mise à mal, mais la partie n'est pas gagnée : des enjeux de longue date se font de nouveau pressants. Lors d'une récente consultation en ligne auprès des membres de la profession, 37 % des répondants ont indiqué que l'incertitude persistante découlant de la pandémie et de ses contrecoups constitue le plus grand défi des entreprises pour l'année à venir. Il s'agit d'une baisse considérable – et compréhensible – par rapport au résultat de l'année dernière, 65 % des membres ayant alors accordé la première place à cette préoccupation. L'an dernier, les liquidités et l'accès au financement constituaient la première préoccupation de 27 % des membres, contre seulement 6 % cette année. Nous observons donc, dans l'ensemble, une perspective économique fort différente, axée sur la sortie de la pandémie et la volonté de s'attaquer de nouveau aux défis à long terme.

Les conséquences de la pandémie n'ont pas été les mêmes pour tous les Canadiens. De même, le passage à une économie du savoir plus durable et numérique accentuera les inégalités au sein de la société canadienne. Le gouvernement doit s'employer à aplanir les inégalités au chapitre de l'inclusivité et veiller à ce que les Canadiens et les collectivités puissent s'adapter lors de périodes de bouleversements. Plus que jamais, il importe que les politiques et les investissements de l'État soient orientés vers le développement de l'économie résiliente dont le pays a besoin pour demeurer concurrentiel et prospère.

Responsabilité budgétaire

Les mesures de soutien fournies par le gouvernement pendant la pandémie ont ébranlé la situation financière de l'État. Dans son [budget de 2021](#), le gouvernement fédéral dit être déterminé à combler les déficits liés à la COVID-19 et à réduire la dette fédérale en tant que part de l'économie à moyen terme. Cependant, il n'établit aucune fourchette de limites ou d'objectifs en vue de l'atteinte d'une cible. L'approche retenue, comme le souligne [Jack Mintz](#), perpétue le financement par le déficit et finira par aboutir, avec le temps, à des déficits fédéraux plus importants, ce que le pays peut difficilement se permettre. Le [Fonds monétaire international](#) a d'ailleurs lancé une mise en garde au Canada : il est important de fixer avec précision une cible budgétaire à moyen terme pour prévenir un affaiblissement potentiel de la crédibilité du cadre budgétaire. **CPA Canada recommande au gouvernement de remplacer le ratio de la dette fédérale au PIB par une « cible et un cadre budgétaires », soit une série d'indicateurs permettant d'assurer la viabilité financière du pays et de garantir au public, aux entreprises et aux investisseurs que le gouvernement s'attaquera au déficit et à la dette.**

Le pays sort de la pandémie et l'activité économique s'accélère grandement; il est donc temps pour le gouvernement de faire preuve de discipline budgétaire et de **procéder, comme il l'avait promis en 2019, à un examen exhaustif des dépenses. Nous recommandons au gouvernement de se fixer un objectif permanent d'économies annuelles, et d'inclure dans son examen tous les ministères et toutes les entités du secteur public.**

Développement durable et innovation

L'adoption de la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité* signifie que l'engagement du Canada à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 est maintenant enchâssé dans la législation canadienne. Dans nos plus récents mémoires à l'intention du Comité permanent des finances de la Chambre des communes, nous avons insisté sur le besoin de certitude quant aux politiques climatiques du gouvernement afin d'insuffler la confiance dont les entreprises ont besoin pour faire les investissements d'envergure à long terme nécessaires à la transition vers une économie carboneutre. Cette loi guidera dorénavant les décideurs des milieux politiques, des affaires et de la finance. Cependant, une grande incertitude demeure quant à la voie à emprunter pour arriver à la carboneutralité.

Au cours de la dernière année, CPA Canada a organisé une série de tables rondes auprès des représentants de différents secteurs d'activité et de parties prenantes afin de recueillir leurs commentaires sur la transition vers la carboneutralité. Voici le commentaire formulé le plus souvent par les participants : l'État et le secteur privé doivent agir de manière concertée. Pour ce faire, il faut un plan qui **fait en sorte que tous comprennent en quoi consiste la carboneutralité dans le contexte canadien et qui trace la voie à suivre secteur par secteur**, comme le recommande le Groupe d'experts sur la finance durable. Nous sommes conscients de la complexité d'un tel plan, mais il y a urgence d'agir : c'est pourquoi nous conseillons fortement de **faire de ce plan une priorité.**

Les investissements à eux seuls n'entraîneront pas une véritable réduction des émissions dans les secteurs énergivores; l'innovation technologique est nécessaire pour y arriver. Le budget de 2021 renferme un train de mesures importantes pour stimuler l'innovation et l'adoption des nouvelles technologies. Or, il faudra **davantage d'investissements en recherche et développement pour faire progresser les technologies permettant la réduction des émissions dans l'industrie lourde et faire du Canada un chef de file dans le marché de l'énergie propre.** Ces investissements devraient être axés sur les besoins les plus criants et sur les occasions les plus prometteuses pour l'économie canadienne. **Pour soutenir ces investissements, il faudrait également davantage recourir à des mesures stratégiques axées sur la demande afin d'accélérer l'adoption des nouvelles technologies.** Par exemple, lors de tables rondes de CPA Canada, les participants ont suggéré de tenir compte d'indicateurs sur le carbone dans les processus d'approvisionnement de l'État afin de créer une demande pour les produits à faible empreinte carbone.

Les changements climatiques et les technologies perturbatrices exercent une immense pression sur les entreprises et les secteurs d'activité pour qu'elles apportent rapidement des changements en profondeur à leur modèle d'exploitation. Dans un tel contexte, il n'aura jamais été aussi important de

mettre en place un régime réglementaire efficient et agile. Nous conseillons au gouvernement d'**améliorer l'efficience de la réglementation** pour accélérer l'adoption des nouvelles technologies et donner aux entreprises les moyens de s'adapter à un environnement évolutif. Pour y arriver, trois solutions s'offrent au gouvernement :

- **Bacs à sable réglementaires** : Qu'elle soit le fait des changements climatiques, des avancées technologiques ou d'une pandémie, l'évolution est si rapide que le processus réglementaire n'arrive pas à suivre la cadence. Parmi les suggestions formulées à l'occasion des tables rondes de CPA Canada, soulignons le recours accru aux « bacs à sable réglementaires », lesquels permettent aux entreprises de mettre à l'essai des innovations à coût moindre et au gouvernement de mieux comprendre comment réglementer ces innovations de façon appropriée.
- **Réglementation flexible** : La réglementation flexible vise le résultat, et non la manière de l'atteindre. C'est pourquoi elle favorise l'innovation, peut être adaptée aux technologies nouvelles et accroît la compétitivité.
- **Harmonisation des règlements** : L'incompatibilité et le chevauchement des règlements constituent un obstacle de taille pour les entreprises. Par conséquent, le gouvernement devrait toujours avoir pour priorité l'harmonisation ou la reconnaissance mutuelle des règlements entre les ressorts territoriaux. Nous l'encourageons à poursuivre son effort d'harmonisation par l'intermédiaire des tables de coopération en matière de réglementation établies en vertu de l'Accord de libre-échange canadien et des accords conclus avec les États-Unis et l'Union européenne.

Capital humain

L'immigration est essentielle à la croissance du marché du travail et de l'économie du Canada. Lors de notre récente consultation en ligne, 32 % des répondants ont indiqué que le recrutement et la rétention de la main-d'œuvre constituent le principal défi que doivent relever les entreprises à court terme, tout juste devant l'incertitude persistante liée à la COVID-19. Nous sommes en faveur de l'augmentation des cibles d'immigration annuelles (passant de 401 000 à 421 000 immigrants) visées par le gouvernement entre 2021 et 2023 afin de contrebalancer l'insuffisance du nombre de nouveaux arrivants résultant de la pandémie en 2020.

Nous recommandons que le gouvernement maintienne le cap vers l'augmentation des cibles d'immigration. Compte tenu des mesures proposées dans le budget de 2021, nous exhortons le gouvernement à faire en sorte que les services aux immigrants et les ressources en emploi reçoivent le soutien que nécessite l'augmentation du nombre de nouveaux arrivants. **Nous recommandons d'ajuster le système d'immigration économique afin de répondre aux besoins du marché du travail pour tous les niveaux de compétence, et de tenir compte des leçons tirées de la pandémie, au cours de laquelle les travailleurs essentiels nous ont été d'un grand secours.**

Fiscalité

À court et moyen terme, et dans le contexte des perturbations et de la reprise économiques, le gouvernement fédéral **doit suivre une approche fondée sur des principes en matière de politiques et d'administration fiscales**. De plus, le gouvernement entendant assurer la résilience de la reprise et une plus grande prospérité pour tous les Canadiens et Canadiennes, il doit inclure la **refonte du système fiscal dans son plan de croissance à long terme**. Il devra prendre des décisions difficiles et délaissier la politique partisane en faveur d'une politique économique saine.

Voici quelques-unes des principales recommandations qu'ont formulées nos membres exerçant en fiscalité lors d'une consultation récente :

- **Taux d'imposition : L'heure n'est pas à l'augmentation des taux d'imposition des particuliers ou des sociétés.** Qui plus est, nous réitérons que, s'il fallait accroître les recettes fiscales, les économistes et les experts en fiscalité privilégieraient des changements au chapitre des taxes à la consommation. Nous sommes conscients que l'augmentation du taux de la TPS n'est pas avantageuse sur le plan politique, mais il serait bénéfique pour le gouvernement d'envisager **l'élargissement de l'assiette fiscale, la simplification du régime de TPS et le rééquilibrage fiscal en faveur des taxes à la consommation, ce qui alignerait le Canada avec les autres pays du G7.**
- **Politique fiscale : Tout changement additionnel devrait faire l'objet d'un examen minutieux, perturber le moins possible les entreprises et les contribuables canadiens et faire l'objet d'une consultation publique.** En cette période de pandémie mondiale ayant causé un ralentissement économique sans précédent, d'importants changements sont apportés à la politique fiscale internationale du Canada, notamment l'imposition de la TPS/TVH sur les ventes en ligne, l'instauration d'une nouvelle taxe sur les services numériques en janvier 2022 et l'adoption possible d'un taux minimum mondial d'imposition des sociétés. **Pour appuyer la reprise économique au Canada, les membres se sont prononcés en faveur du dépôt de déclarations consolidées pour les groupes de sociétés au Canada,** comme c'est le cas dans d'autres pays, ce qui permettrait aux sociétés d'utiliser plus efficacement les pertes résultant de la pandémie.
- **Refonte du système fiscal :** CPA Canada demande depuis longtemps une refonte du système fiscal canadien afin de le rendre plus simple, plus équitable, plus efficient et plus concurrentiel. En guise de **première étape**, le gouvernement devrait réaliser son **examen exhaustif des dépenses fiscales** et en élargir l'étendue en vue de simplifier le système par la rationalisation des crédits et des déductions d'impôt et par l'élimination des avantages fiscaux inefficients ou mal ciblés. Nous recommandons également **l'examen ou l'évaluation périodique des dépenses fiscales du Canada** pour qu'on s'assure que ces mesures ont les résultats escomptés. La prise de mesures judicieuses pour simplifier le système fiscal canadien **facilitera également son automatisation et sa numérisation**, ce qui sera bon pour les déclarants, les percepteurs et les organismes chargés de l'application des lois fiscales.

CPA Canada prend systématiquement position contre l'évasion fiscale et d'autres délits financiers – qui, intrinsèquement illégaux et contraires à l'éthique, nuisent à l'économie et aux sociétés dans le monde entier. Nous sommes heureux de voir que le gouvernement fédéral s'est engagé à renforcer l'observation de la réglementation fiscale, à rehausser l'intégrité du système fiscal et à en assurer l'équité. Le gouvernement devrait élaborer les mesures retenues de façon à limiter le plus possible leur incidence sur les contribuables *en règle*. Nous sommes en faveur des mesures mises en place et **encourageons le gouvernement à continuer d'investir dans la lutte contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal abusif.**

Régime de lutte contre le blanchiment d'argent

Le Canada doit continuer de renforcer son régime de lutte contre le blanchiment d'argent. Étant donné que des efforts sont déployés partout au pays pour accroître la transparence en ce qui concerne la propriété effective, nous exhortons le gouvernement à remédier à une lacune importante du régime canadien : l'absence de cadre national de dénonciation des infractions et de protection des dénonciateurs qui signalent des activités irrégulières, comme celles ayant trait aux violations en matière de blanchiment d'argent. **Nous recommandons au gouvernement d'étudier le programme de dénonciation en place aux États-Unis** (prévu par la *National Defense Authorization Act*), **lequel a été bonifié en 2021 et offre aux dénonciateurs une protection et des récompenses.**

CPA Canada est heureuse de pouvoir présenter ses commentaires au Comité permanent des finances de la Chambre des communes relativement à la consultation prébudgétaire en vue du dépôt du prochain budget fédéral.